



Montreuil, le 26 mars 2013

**DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS DE  
LA CGT DES FINANCES PUBLIQUES**

**CAP DE MUTATIONS 2013**

La semaine dernière, nous avons eu très peur.

Un instant nous aurions pu croire que le bureau RH 2C avait perdu tout contact avec le bureau mission GF3A. Forcément cela n'augurait pas d'un niveau de recrutement à hauteur des enjeux, affiné et parfaitement calibré. Il nous a alors été certifié que nos questions trouveraient réponse dans le cadre de cette CAP de Mutations.

Depuis, la parution du projet et la consultation nous ont fourni d'autres éclairages sur les déconnexions notoires entre la mission, le réseau local RH et vos services.

Les informations ne vont pas bon train, c'est le moins que l'on puisse dire, puisque bloquées à la source.

En conséquence, nous vous proposons d'ajouter quelques semaines de consultation supplémentaires afin de tenter de collationner toutes les informations, puis d'y ajouter les temps de consultation actuels afin de siéger en toute connaissance de cause. Croyez-vous qu'en procédant ainsi nous pourrions obtenir un meilleur mouvement et éviter de commettre des impairs ?

Non, nous ne nous complaisons pas dans un esprit systématiquement critique, mais nous allons aujourd'hui vous présenter des éléments supplémentaires que vous aurez quelque mal à réfuter, puisque directement issus de vos directions.

Un premier constat s'impose, sans ambages : les signaux sur lesquels nous vous alertons régulièrement sont tous au rouge. Le réseau se serait-il rebiffé au point de dévoiler (enfin !) l'état réel de la situation ?

La synthèse des PATD, parue le 28 février 2013 (mais qui ne circule hélas pas dans le réseau cadastre...mais quoi de moins surprenant !) en est une illustration ; vous ne pourrez ainsi pas nous renvoyer à nos « inquiétudes injustifiées », à notre « pessimisme »... le Directeur Général affirme bien que « ...le cadastre reste une des missions essentielles de la DGFIP ... ».

Bien sûr nous n'en ferons pas ici l'exégèse, quoiqu'il en serait temps, mais ce n'est pas le lieu.

Nous nous contenterons d'en aborder les points qui viennent directement impacter notre mouvement 2013 ; missions et mutations sont en effet intimement liées.

En 2010, la GPEEC est annoncée en grande pompe. Cette dernière aura influencé puis guidé tous les exercices Mutations dans l'intervalle et donné aux directions des indications sur les besoins en effectif sur tout le territoire.

Mais où en est-on aujourd'hui ? Il nous semble que seul le bureau GF3A s'y accroche ; les services s'en ressentent injustement contraints pour la réalisation des missions et les

directeurs se l'approprient pour supprimer tous azimuts. La tentation est grande mais, après tout, la colonne « B géomètres » ayant disparu des documents remis lors du CTR emplois 2013, le champ est libre. Le Directeur Général lui-même, en procédant ainsi, paraît lui avoir donné le coup de grâce.

Cela a bien sûr fait le plus grand bonheur des directions, qui ne font pas dans la dentelle: car mieux vaut sauver un emploi de cadre B en SIP qu'au Cadastre.

Cette année, n'ayons pas peur des mots, c'est la curée : 42 suppressions (pour un recrutement de 36 agents) dont 16 sur des « chaises occupées ». Le moins que l'on puisse dire est que ça a cogné dur. Nous ne nous étendrons pas sur l'attitude lamentable de moult services RH locaux (et sur laquelle la CGT vous a alerté), s'affranchissant d'un accompagnement humain des personnels concernés ; M. RAMBAL s'est engagé à diagnostiquer et remédier à ces dysfonctionnements (...*en lien avec RH et GF...*) avant de revenir vers nous.

Nous attendons bien évidemment l'annonce des mesures que vous prendrez avec une certaine impatience.

La suppression pratiquée sur des postes « occupés », outre l'aspect traumatisant pour les agents concernés, a un effet direct sur la fluidité du mouvement de mutations : cela revient à créer un surnombre artificiel, et donc à bloquer toute entrée dans le département.

Evidemment, les vacances de postes liées aux départs naturels du corps sont activement pourchassées en vue de suppression.

Et cette évaporation naturelle du corps doit s'accélérer : **la synthèse des PATD annonce 174 départs potentiels du corps d'ici 2014**, tout en précisant que « *les directions locales ne se sont pas toutes penchées sur cette question* ». (sic).

Nous attirons quand même votre attention sur le fait que cela représenterait près de 15% de l'effectif des géomètres - cadastrateurs...

De plus, la CGT est loin d'être assurée que les directions sachent que, parmi tous ces agents, nombre d'entre eux relèvent encore du service actif, lequel permet de partir plus tôt à la retraite... et ces dernières de tirer le signal d'alarme : la mission est clairement en péril !

Il n'y a eu absolument aucune anticipation !

Dans un contexte d'accroissement des charges lié à la création de la RPCU, aux conventions de vectorisation, et à la révision des évaluations cadastrales, on court à la catastrophe.

Les recrutements demeurent à un niveau désespérément bas ! Dès lors, clairement, des questions se posent :

- ✓ la mission cadastrale a-t-elle un avenir à la DGFIP ?
- ✓ N'êtes-vous pas en train de la saborder afin de rendre son externalisation inéluctable ?
- ✓ Allez-vous relancer la politique de recrutements pour pallier tous ces départs ?

Nous vous écouterons donc sur ces points, qui doivent guider nos débats.

Cela démontre, dans l'exercice qui nous occupe aujourd'hui, qu'il va falloir anticiper, dans la mesure du possible, certaines situations, sous peine de voir des départements vidés d'un seul coup de la quasi-totalité de leur effectif disponible.

Cela permettra de se donner un peu de champ et de souplesse à la réflexion.

Ce qui précède ne relève pas d'un mauvais scénario catastrophe, élaboré par une organisation par trop alarmiste, mais bel et bien de la réalité ; les remontées, qu'elles soient directionnelles ou syndicales, sont convergentes !

Les structures de renfort qui, dans cette même synthèse, ont vu leur efficacité louée se vident à la même vitesse que les départements ! D'une part, elles sont sous-calibrées par rapport au rôle que vous pensez leur faire jouer, et d'autre part, elles font le bonheur des directions dont elles dépendent, puisque ces dernières les utilisent à leur propre profit, créant ainsi de fortes disparités entre départements. Cela permet également de pouvoir supprimer les postes des CDIF de son propre département l'esprit plus « libre ».

De plus, comment solliciter et obtenir des renforts dans une logique budgétaire à ce point contrainte ? Cela est totalement illusoire aujourd'hui !

Les frais de déplacement font déjà l'objet d'une surveillance permanente ; certaines directions annoncent d'ores et déjà une rupture des paiements dès septembre, pendant que d'autres tordent les textes pour se laisser la possibilité de moduler (toujours à la baisse bien sûr !) les coûts en choisissant leur propre résidence de départ...La partition est d'autant plus facile à jouer que l'avance est réalisée par l'agent, et que le remboursement, *a posteriori*, peut être modulé de façon autoritaire, unilatérale et arbitraire !

Les frais de chaînes sont également impactés au risque de faire la sourde oreille face aux risques évoqués dans le DUERP.

Du coup, chacun invente ses petites rustines pour colmater les brèches. Certains géomètres travaillent en binômes (ce qui, vous en conviendrez, lève un tabou considérable !) tandis que d'autres continuent à bénéficier de crédits de chaînes. Certains se sont vus équipés d'appareils en lieu et place de vacataires apportant leur aide sur le terrain. D'autres à l'opposé, sont obligés de faire des pieds et des mains pour obtenir du petit matériel sur des crédits déjà épuisés. Les recours aux employés communaux sont impactés par les restrictions qui frappent les collectivités territoriales et sont donc aussi nettement plus rares.

La GPEEC a été bâtie par le bureau mission à partir d'un certain nombre de données au premier rang desquelles figurent celles extraites du plus pernicieux outil statistique de la DGFIP: LASCOT.

Au fil des mises à jour de ce produit, GF3A n'a eu de cesse de renforcer sa composante « suivi de l'activité du géomètre » au point de n'en faire plus que le ***Logiciel d'Aide à la Suppression Calculée des Opérateurs de Terrain*** !

Pourtant, ainsi que le souligne le document de synthèse des PATD du 28/02/13, « *la qualité et l'exhaustivité des données du MEDDE qui alimentent LASCOT est assez disparate selon les directions et reste un sujet de préoccupation important* ».

Mais gageons que les acteurs de la mission nationale d'audit inscrite au programme 2013 sauront tirer d'irréfutables conclusions, forts de la rigueur et de l'objectivité qui caractérisaient déjà leurs illustres prédécesseurs chargés d'évaluer le niveau d'activité des géomètres !!!

Car le recentrage de l'activité des géomètres sur la mission topographique, et en particulier sur la mise à jour du plan, trahit la volonté de GF3A d'étrangler toujours plus le corps des géomètres.

De plus, le même document souligne des « ...difficultés d'appropriation... » de ce logiciel, ce qui ne surprend personne ! Trop d'indicateurs mesurés, un niveau de détail devenu totalement disproportionné, rapporté à l'état réel des services et des missions : telle est la triste réalité.

Mais malgré les difficultés d'alimentation et d'appropriation, les agissements de nombre d'apprentis sorciers que nous ne cessons de dénoncer en cette enceinte chaque fois qu'ils sont pris la main dans le sac, LASCOT demeure l'outil indispensable à l'attribution des emplois, et donc aux mutations ! Cela reste un sacré scandale !

Qu'attend donc M. BEZARD, soucieux, selon ses dires, des conditions de travail des agents des la DGFIP, pour que le rôle exorbitant joué par les indicateurs H12R et autres GF23 calculés depuis LASCOT cesse enfin ?

Libérons du temps à GF3A !

Quelle belle mesure de simplification à afficher dès le mois d'avril sur Ulysse !

Pour revenir au mouvement, vous allez sans doute vous targuer de belles statistiques. Ainsi 188 demandes dont 152 de titulaires et 36 en sortie d'école donnent lieu à 42 apports en liste normale et 13 rapprochements pour un déficit global en emploi sur le territoire d'à peine 7.

Si ce résultat peut paraître honorable, il ne tient pas compte d'une quantité non négligeable de retraites non remontées et des réorganisations de services suite à suppression de postes. Dans le premier cas elle génère un mouvement ténu, dans le second, il est heureux de voir les agents concernés retrouver une place qui est loin de correspondre à de la convenance personnelle.

L'exercice qui nous occupe aujourd'hui s'avère fort complexe puisque nous devons combiner tous ces paramètres afin de satisfaire les demandes de nos collègues, tant sur l'aspect rapprochements familiaux que personnels. Il s'agit là d'aspirations légitimes.

Les agents ne doivent pas être les victimes d'une situation dont ils ne sont en rien responsables !

Nos attentes pour cette CAP sont simples et se résument en quelques mots : humanité, respect des règles, lisibilité et transparence.

Nous remercions le bureau RH2A pour sa disponibilité...Mention plus que spéciale à Mme GRANGIER et M. CLICHET pour leur patience et leurs précieux renseignements.

**Les élus de la CAP Nationale des géomètres**